



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de la santé
Service pharmaceutique cantonal
Rathausplatz 1
Case postale
3000 Berne 8

Notice sur le renvoi de stupéfiants en vue de leur élimination

En traitant les stupéfiants que vous nous renvoyez, il apparaît régulièrement que les répertoriés sont une source de travail supplémentaire. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour alléger cette charge.

Substances (ou préparations) soumises à contrôle des tableaux a et d

Comme jusqu'à présent, elles doivent être envoyées par courrier recommandé au Service pharmaceutique cantonal (SPHC), qui s'occupera de leur recyclage (cf. tableau ci-après).

Substances (ou préparations) soumises à contrôle du tableau b

Le recyclage s'effectue selon la voie utilisée pour les médicaments (p. ex. par une entreprise de collecte, à condition que la traçabilité soit garantie).

Les attestations de recyclage sont à présenter lors des inspections (délai de conservation : au moins deux ans, voir les prescriptions du Code des obligations sur le sujet).

Remarques générales

- **Ne pas utiliser le polystyrène expansé** (type Styropor®) pour le rembourrage ou pour remplir les espaces vides.
- Bien envelopper les ampoules et autres récipients de verre, le cas échéant les envoyer dans des sachets renforcés Minigrip ou analogues.
- Emballer les liquides de sorte à prévenir toute fuite ! Un grand merci !

Marchandise en vrac (matière première : corps purs uniquement, pas de formes dissoutes ; ne concerne que les pharmacies publiques et les pharmacies d'hôpital)

- Établir une liste détaillée en précisant l'expéditeur et la date. La marchandise doit être enregistrée selon son poids. Le plus facile est d'indiquer le poids de l'emballage vide (tare) sur l'emballage et le poids net du contenu sur une liste jointe.

Consignes applicables au renvoi de stupéfiants

Renvoi au SPHC	de produits en stock	par des patient-e-s, des pensionnaires d'EMS, des services hospitaliers, etc.
Envoi « Signature / Recommandé »	oui	oui
Renvoi dans l'emballage original	oui	si possible
Bulletin de livraison* *indiquant en tous les cas l'expéditeur, l'adresse électronique et la date	oui, avec liste détaillée	oui, sans liste détaillée
En cas de renvoi groupé (stupéfiants provenant de stocks, mais aussi de patients, services hospitaliers, etc.)	Veuillez procéder comme indiqué ci-dessus, mais en séparant les catégories dans le paquet et en marquant les éléments distinctement (p. ex. sachets plastique étiquetés).	